



CALENDRIER ANNUEL
CALIBRE LF126.01

- MANUEL D'UTILISATION -
- FRANÇAIS -

CALENDRIER ANNUEL **CALIBRE LF.126.01**

Lancé en 2018, le calibre exclusif à remontage manuel LAURENT FERRIER LF126.01 réunit les fonctions d'un calendrier annuel. Cette complication utile, dans la lignée des autres calibres exclusifs de la marque, affiche automatiquement le jour, la date et le mois pour les mois de 30 et 31 jours et ne requiert qu'une seule correction par an : tous les 1^{er} mars. Visuellement, le Calendrier Annuel garantit une excellente lisibilité grâce à son design épuré. Le quantième est indiqué grâce à une aiguille centrale et les jours et mois dans deux guichets anglés. Cette disposition de l'information allie confort de lecture et équilibre esthétique.

La simplicité d'utilisation a été au cœur de la réflexion lors de l'élaboration de ce nouveau calibre. En effet, un bouton poussoir situé à 10h sur le flanc gauche du boîtier permet de modifier facilement les jours, tous les autres ajustements se faisant à la couronne. Aucun outil n'est donc nécessaire pour les différentes mises à jour.

Votre Calendrier Annuel est équipé d'un mouvement mécanique à remontage manuel et est doté d'une Indication de Zone de Réserve de Marche (IZR) située côté mouvement. La réserve de marche est de 80 heures.

Quelques notions essentielles :

- Aiguilles Heure/Minute au centre et petite seconde à 6h
- Jours : guichet situé à 11h
- Mois : guichet situé à 1h
- Quantième à aiguille : Dates situées tout autour du cadran
- Indication de zone de réserve de marche (IZR) : côté mouvement

MODE D'EMPLOI

Remontage :

La couronne en position 1 permet le remontage.

Hors du poignet et complètement remontée, votre montre bénéficie d'une réserve de marche de 80 heures. L'Indication de Zone de Réserve de Marche (IZR) vous permet de vérifier la réserve encore disponible.

Si votre pièce s'est arrêtée suite à un temps de repos supérieur à la réserve de marche, remontez-la manuellement jusqu'à ce qu'une résistance se fasse sentir.

Il est préférable d'effectuer le remontage manuel hors du poignet pour éviter les pressions latérales qui, au fil des ans, risqueraient d'endommager le tube de la couronne de remontoir.

Mise à l'heure :

La couronne en position 3 permet la mise à l'heure en déplaçant les aiguilles en avant (sens horaire) et en arrière (sens antihoraire).

Dans le sens horaire, toutes les indications fournies par le calendrier seront modifiées au passage de minuit.

Dans le sens antihoraire, les indications du calendrier annuel ne seront pas modifiées.

Correction du jour :

Avertissement

Le mécanisme de changement de la date, jour et mois entre en fonction entre 21h et 2h du matin.

Il convient d'éviter toute correction de la date et du jour pendant ces périodes et de s'assurer que la couronne est bien en position 1. Toutefois, heures et minutes peuvent être modifiées en position 3 pendant cette période. Pour avoir la certitude d'effectuer les réglages du quantième dans la bonne plage horaire, réglez votre montre sur 6h du matin en procédant de la manière suivante : faites avancer les aiguilles jusqu'au passage de minuit (la date change, sinon il est midi), puis continuez dans le même sens jusqu'à ce que les aiguilles indiquent 6h. Si votre montre s'est arrêtée, il convient dans un premier temps de la remonter puis de répéter la chronologie décrite ci-dessus.

Correction de la date et du mois :

La couronne en position 2 permet de faire tourner en avant et en arrière l'aiguille de quantième corrigeant la date qui entraînera ainsi le changement des mois dans le guichet.

Si par erreur vous ajustez la date au 31 alors que vous êtes au cours d'un mois en 30 jours, vous pouvez faire reculer l'aiguille et le mois s'ajustera automatiquement dans le guichet.

Grâce à la fonction qui permet de faire avancer et reculer l'aiguille de quantième, l'ajustement est simple et ne nécessite aucun outil.

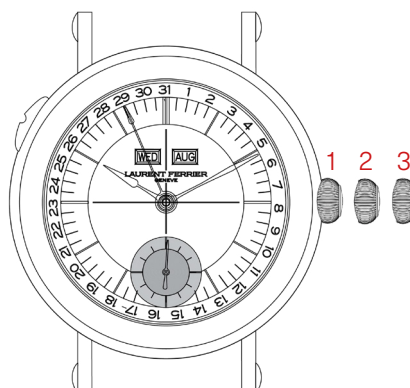
Correction du jour :

A l'aide du bouton poussoir situé à 10h, pressez autant de fois que nécessaire jusqu'à l'affichage du jour désiré.

Il convient de ne pas corriger les jours en même temps qu'une autre correction rapide à la couronne.

- Bouton poussoir à 10h : correction du jour
- Couronne :

- 1 Remontage
- 2 Ajustement (avant / arrière) du quantième
- 3 Correction de l'heure et des minutes



CONSEILS D'UTILISATION ET DE MAINTENANCE

Votre garde-temps LAURENT FERRIER est un instrument de précision sophistiqué, fonctionnant en permanence et sous les contraintes les plus diverses. Comme tout instrument de haute précision, il nécessite des services réguliers, ainsi qu'une attention particulière quant à son utilisation.

Maintenance :

Vu la complexité des mouvements LAURENT FERRIER, et pour la bonne application de la garantie, toute manipulation sur votre montre doit être effectuée par l'Atelier LAURENT FERRIER. Nous vous remercions d'adresser celle-ci à LAURENT FERRIER SA ou de contacter aftersales@laurentferrier.ch.

Il est difficile de déterminer la fréquence exacte des services, car elle dépend du modèle, du climat ainsi que des conditions d'utilisation.

Cependant, LAURENT FERRIER recommande une révision complète estimée de ses modèles tous les 4 à 5 ans.

LAURENT FERRIER vous propose deux interventions principales de maintenance :

Le service de maintenance :

La périodicité de cette opération dépend essentiellement de l'usage de votre montre en milieu aquatique (cf. chapitre Étanchéité). Elle comprend :

- Nettoyage et lubrification de l'échappement et du balancier ;
- Contrôle des paramètres de fonctionnement du mouvement et des fonctions de la montre ;
- Nettoyage du boîtier ;
- Remplacement de tous les joints, contrôle d'étanchéité.

La révision complète :

Révision à effectuer tous les 5 ans pour le bon fonctionnement de votre garde-temps.

Elle comprend :

- Révision du mouvement ;
- Démontage et nettoyage des composants, remplacement des composants usagés ;
- Assemblage, lubrification, ajustement et réglage ;
- Rafraîchissement du boîtier ;
- Remplacement de tous les joints, contrôle d'étanchéité.

L'étanchéité :

Actuellement, toutes les montres LAURENT FERRIER sont testées pour résister à la pression d'une profondeur de 30 mètres. S'il est possible de nager avec une montre étanche, elle ne doit en revanche pas être utilisée lors de sauts depuis un plongoir ni durant des sports nautiques où les risques de chocs sont importants. En cas d'utilisation intensive en milieu aquatique, nous vous recommandons de faire contrôler l'étanchéité de votre montre une fois par année. Pour une utilisation occasionnelle, cette opération s'effectuera tous les deux ans.

Bracelets en cuir :

Le bracelet en cuir de votre montre LAURENT FERRIER est manufacturé avec les matériaux les plus raffinés et constitue un produit de haute qualité. Afin de préserver votre bracelet d'un vieillissement prématuré, nous vous recommandons de suivre les instructions suivantes :

- Évitez les expositions prolongées au soleil afin que votre bracelet ne perde de son éclat ;
- Les bracelets en cuir ne sont pas adaptés aux activités aquatiques.
Nous vous recommandons donc d'éviter le contact avec l'eau et l'humidité afin qu'ils ne se déforment ou ne se décolorent pas ;
- Le cuir est perméable, évitez donc de le mettre en contact avec des substances grasses et des produits cosmétiques.

La durée de vie d'un bracelet en cuir est estimée à 12 mois, mais elle varie en fonction du mode de vie de l'utilisateur. Si nécessaire, contactez votre détaillant LAURENT FERRIER.

Recommandations spéciales :

Que dois-je faire pour m'assurer que ma montre LAURENT FERRIER me procure d'excellents services durant de nombreuses années ?

- Évitez les chocs et les écrasements ;
- Évitez de placer votre montre sur des haut-parleurs ou réfrigérateurs, car ils génèrent de puissants champs magnétiques ;
- Après chaque immersion dans l'eau de mer, il est conseillé de rincer soigneusement son boîtier à l'eau chaude ;
- Afin de conserver tout l'éclat de votre montre étanche, nous vous recommandons d'utiliser une brosse à dents imprégnée d'eau savonneuse, puis de rincer soigneusement à l'eau douce ;
- Repousser toujours soigneusement la couronne contre le flanc du boîtier afin de ne pas risquer de compromettre l'étanchéité de la montre ;
- Évitez d'exposer votre montre à des températures extrêmes, ou à de brusques changements de température ;
- Afin que votre montre soit toujours bien réglée, pensez à la remonter régulièrement.

CONDITIONS DE GARANTIE

GARANTIE INTERNATIONALE

Les conditions suivantes de la Garantie Internationale LAURENT FERRIER s'appliquent aux montres vendues ou présentées pour réparation au titre de garantie dans tout pays, à l'exception des Etats-Unis d'Amérique et du Canada. Pour ces deux pays, se reporter à la Garantie Limitée.

LAURENT FERRIER SA vous accorde à partir de la date d'achat, une garantie dont la durée est indiquée sur votre certificat, aux conditions définies dans la présente garantie. Toute pièce reconnue défectueuse en raison d'un vice de fabrication existant au moment de la livraison de la montre LAURENT FERRIER achetée, et dûment constaté par nos services techniques sera, au choix de LAURENT FERRIER SA, réparée ou remplacée gratuitement.

La Garantie Internationale n'entre en vigueur que si le Certificat d'Authenticité et de Garantie est dûment rempli, daté, correctement timbré et signé par le détaillant officiel LAURENT FERRIER qui vous a vendu votre montre. Toute modification, transformation ou altération du Certificat après avoir été établi rendra celui-ci caduc.

Au cas où les conditions d'utilisation normales de votre montre LAURENT FERRIER ne pouvaient être rétablies par des réparations, LAURENT FERRIER SA s'engage à la remplacer par une montre LAURENT FERRIER identique ou aux caractéristiques similaires.

Cette garantie ne couvre pas :

- L'usure normale, le vieillissement ainsi qu'une utilisation inappropriée de la montre, chute, chocs, conditions extrêmes, (ex : rayures sur la glace, l'altération de la couleur des bracelets, chute);
- Les bracelets cuirs;
- Les dégâts à quelque partie de la montre découlant d'une utilisation inappropriée ou abusive, du manque de soin, de la négligence, des accidents (coups, bosselures, écrasements, bris de la glace, températures excessives, champs magnétiques puissants, etc.), de l'utilisation incorrecte de la montre ainsi que de l'inobservation du mode d'emploi fourni par LAURENT FERRIER SA, par l'acheteur ou toute autre personne;
- Le vol, la perte et la force majeure;
- Tout dommage résultant d'une négligence ou d'un traitement inapproprié de la montre (ex : chocs violents, températures excessives, champs magnétiques puissants), ou les dommages résultant d'accidents ou de catastrophes naturelles;
- La perte d'étanchéité au-delà de deux ans après la date d'achat;
- En cas de manipulation par une personne non agréée (ex : pour les services ou réparations) ou dans le cas où l'état d'origine de la montre a été altéré hors du contrôle de LAURENT FERRIER SA, toute manipulation doit être effectuée uniquement au sein de l'Atelier LAURENT FERRIER;
- Les dommages consécutifs ou indirects, résultant des circonstances précitées;
- Les dommages indirects dus aux défauts du produit.

Toutes autres prétentions à l'égard de LAURENT FERRIER SA sont expressément exclues, à l'exception des droits impératifs que l'acheteur peut faire valoir à l'encontre du fabricant.

Cette garantie du fabricant :

- Est indépendante de toute garantie pouvant être fournie par le vendeur et pour laquelle il engage sa seule responsabilité;
- N'affecte en rien les droits de l'acheteur envers le vendeur ni tout autre droit impératif dont il pourrait disposer à l'encontre de ce dernier.

Le service après-vente LAURENT FERRIER assure la parfaite maintenance de votre montre. Si votre montre nécessite des soins, renvoyez-la accompagnée de son Certificat d'Authenticité et de Garantie à l'Atelier LAURENT FERRIER.

LAURENT FERRIER SA
AFTERSALES@LAURENTFERRIER.CH

CONDITIONS DE GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE

La Garantie Limitée ci-après s'applique uniquement aux produits de la marque LAURENT FERRIER vendus ou présentés pour réparation au titre de la garantie aux Etats-Unis d'Amérique ou au Canada.

LAURENT FERRIER SA vous accorde à partir de la date d'achat, une garantie dont la durée est indiquée sur votre certificat, aux conditions définies dans la présente garantie. Toute pièce reconnue défectueuse en raison d'un vice de fabrication existant au moment de la livraison de la montre LAURENT FERRIER achetée, et dûment constaté par nos services techniques sera, au choix de LAURENT FERRIER SA, réparée ou remplacée gratuitement.

La Garantie limitée n'entre en vigueur que si le Certificat d'Authenticité et de Garantie est dûment rempli, daté, correctement timbré et signé par le détaillant officiel LAURENT FERRIER qui vous a vendu votre montre. Toute modification, transformation ou altération du Certificat après avoir été établi rendra celui-ci caduc. Au cas où les conditions d'utilisation normales de votre montre LAURENT FERRIER ne pouvaient être rétablies par des réparations, LAURENT FERRIER SA s'engage à la remplacer par une montre LAURENT FERRIER identique ou aux caractéristiques similaires.

Cette garantie ne couvre pas:

- L'usure normale et le vieillissement (ex: rayures sur la glace, l'altération de la couleur et/ou du matériau des bracelets);
- Les dégâts à quelque partie de la montre découlant d'une utilisation inappropriée ou abusive, du manque de soin, de la négligence, des accidents (coups, bosselures, écrasements, bris de la glace, températures excessives, champs magnétiques puissants, etc.), de l'utilisation incorrecte de la montre ainsi que de l'inobservation du mode d'emploi fourni par LAURENT FERRIER SA, par l'acheteur ou toute autre personne;
- Le vol, la perte et la force majeure;
- Tout dommage résultant d'une négligence ou d'un traitement inapproprié de la montre (ex: chocs violents, températures excessives, champs magnétiques puissants), ou les dommages résultant d'accidents ou de catastrophes naturelles;
- La perte d'étanchéité au-delà de deux ans après la date d'achat;
- La manipulation par une personne non agréée (ex: pour les services ou réparations) ou dans le cas où l'état d'origine de la montre a été altéré hors du contrôle de LAURENT FERRIER SA, toute manipulation doit être effectuée uniquement au sein de l'Atelier LAURENT FERRIER;
- Les dommages consécutifs ou indirects, résultant des circonstances précitées;
- Les dommages indirects dus aux défauts du produit.

Toutes autres prétentions à l'égard de LAURENT FERRIER SA sont expressément exclues, à l'exception des droits impératifs que l'acheteur peut faire valoir à l'encontre du fabricant.

Cette garantie du fabricant :

- Est indépendante de toute garantie pouvant être fournie par le vendeur et pour laquelle il engage sa seule responsabilité;
- N'affecte en rien les droits de l'acheteur envers le vendeur ni tout autre droit impératif dont il pourrait disposer à l'encontre de ce dernier.

Le service après-vente LAURENT FERRIER assure la parfaite maintenance de votre montre. Si votre montre nécessite des soins, renvoyez-la accompagnée de son Certificat d'Authenticité et de Garantie à l'Atelier LAURENT FERRIER.

LAURENT FERRIER SA
AFTERSALES@LAURENTFERRIER.CH

